

PARIS, le 09/01/2003

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
DU RECOUVREMENT ET DU SERVICE
DIRRES

LETTRE CIRCULAIRE N° 2003-006

OBJET : Modification du champ d'application du Versement Transport (art. L. 2333-64 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales).

- *Changement de coordonnées bancaires des Autorités Organisatrices de Transports suivantes :*

1) *VILLE LE TAMPON*

2) *VILLE SAINT ANDRE*

TEXTE A ANNOTER : Lettre circulaire n° 1985-020 du 05/03/1985.
Lettre circulaire n° 1985-044 du 23/07/1985.

1) Le Trésor Public a décidé de supprimer le compte chèque postal de la Trésorerie du TAMPON. Les nouvelles coordonnées bancaires de la VILLE LE TAMPON (identifiant n° 9309705) sont les suivantes :

Trésorerie du TAMPON
20, rue du Père Rognard
97430 LE TAMPON
IEDOM SAINT DENIS
45159 00006 00712260700 08.

2) Le Trésor Public a décidé de supprimer le compte chèque postal de la Trésorerie de SAINT ANDRE. Les nouvelles coordonnées bancaires de la VILLE SAINT ANDRE (identifiant n° 9309706) sont les suivantes :

Trésorerie de SAINT ANDRE
835, rue de la Gare
97440 SAINT ANDRE
IEDOM SAINT DENIS
45159 00006 00707260700 25.